



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE TARN-ET-GARONNE

ARRETE MODIFICATIF PORTANT COMPOSITION DU JURY DE L'EXAMEN DE FORMATEUR AUX PREMIERS SECOURS

Le Préfet de Tarn-et-Garonne

Direction départementale
des services d'incendie et de secours

AP N° 2015-

AP82_SDIS82_2015_05-004

- Vu** le décret 92-514 du 12 juin 1992 modifié relatif à la formation de moniteur des 1^{er} secours ;
- Vu** l'arrêté du 8 août 2012 modifié fixant le référentiel national de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie initiale et commune de formateur » ;
- Vu** l'arrêté du 3 septembre 2012 modifié fixant le référentiel national de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » ;
- Vu** la demande de changement de date d'examen exprimée par le commandant du 31^{ème} RG de Castelsarrasin en date du 23 avril 2015 ;
- Vu** l'arrêté préfectoral 2015-242 fixant la composition nominative du jury d'examen de formateur aux premiers secours le lundi 4 mai 2015 ;

Considérant qu'il y a lieu de pourvoir à une modification de la date du jury d'examen des premiers secours à la demande du sergent-chef Xavier BOSCHIERO responsable de la cellule secourisme du 31^{ème} RG de Castelsarrasin.

Sur proposition de monsieur le Directeur Départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

- Article 1^{er}** Un examen en vue de l'obtention du certificat de compétences de formateurs aux premiers secours est organisé par le service départemental d'incendie et de secours. Cet examen se déroulera à la direction départementale des services d'incendie et de secours, 4/6 rue Ernest PECOU à Montauban le jeudi 4 juin 2015 à 14 heures.

Article 2

Présidé par l'adjudant-chef Pascal PALLAVICINI instructeur des 1^{ers} secours au SDIS 82, le jury comprend :

- Médecin-capitaine Marion BOURSIER du 31^{ème} RG de Castelsarrasin,
- Sergent-chef Xavier BOSCHIERO instructeur des 1^{ers} secours au 31^{ème} RG de Castelsarrasin,
- Major Patrick LEFEBVRE instructeur des 1^{ers} secours de la gendarmerie nationale,
- Monsieur Fabien VALENTE instructeur de la croix rouge Française de Tarn-et-Garonne.

Article 4

Madame la Directrice des services du cabinet du Préfet de Tarn-et-Garonne et monsieur le Directeur Départemental des services d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Montauban, le 26 MAI 2015

Le Préfet,

